

Le projet de migration des données d'Artefacts consiste à réorganiser les données du site pour les placer dans des champs séparés, ce qui permettra de classer, d'interroger et d'éditer les données de manière plus cohérente. Nous introduisons par la même occasion des outils d'aide à la saisie (complétion) qui aideront les auteurs à normaliser les données qui doivent l'être (noms de personnes, de musées, de sites, bibliographie... etc).

Qui peut participer à cette opération ?

Tous les auteurs d'Artefacts sont les bienvenus et disposent des outils en ligne pour participer à la migration. Plus nous serons nombreux à y travailler, plus vite ce sera terminé. Nous pourrons alors développer les fonctionnalités que permet ce nouveau format.

Comment trouver ou choisir une fiche à migrer ?

En fonction des tests effectués avant le lancement de cette opération, certaines fiches sont déjà traitées (nous disons "migrées"), d'autres non. Comment les distinguer ?

En ouvrant n'importe quelle fiche d'Artefacts (en étant connecté bien sûr et avec le statut d'Auteur), je vois désormais de nouveaux boutons dans la ligne supérieure de chaque fiche, commençant par "Suivre cette fiche" : soit "Passer à la V2", soit "Voir la V1".

Le premier message indique que cette fiche doit être "migrée" ; le second permet de savoir que cette opération a déjà été faite. Une fiche migrée apparaît par défaut et se modifie en version 2, mais le bouton "Voir la V1" permet de regarder l'état de la version 1.

L'interface de migration

En cliquant sur "Passer à la V2", j'ouvre l'interface de migration. Cette interface (voir l'image ci-dessous) se compose d'autant de pages qu'il y a de lignes à traiter (le nombre total de lignes à traiter est précisé en haut de la page (1), avec un compteur qui s'incrémente au fur et à mesure que le travail avance. Chaque ligne d'attestation comporte désormais des sous-lignes d'exemplaires (7, encadrées en beige saumon). Pas de panique : si une attestation comporte 20 ex., je verrai donc 20 sous-lignes. Avantage : chaque objet peut donc être renseigné individuellement, avec son numéro d'inventaire, ses dimensions, son contexte, sa datation, son éventuelle variante, des remarques et son ou ses images.

NB : une fois que vous l'avez commencée, il est préférable d'achever la migration d'une fiche dans la même session ; sinon, merci de nous contacter en précisant le numéro de la fiche concernée.

Les différents éléments de l'interface migration (voyez aussi les info-bulles apparaissant quand vous survolez un "?" avec la souris) :

1: Le titre de cette page reprend le **numéro d'inventaire** de la fiche traitée, et un **compteur** précisant le nombre de fiches migrées sur le nombre total de fiches à migrer (courage !)

2: vous avez ici le **nombre de lignes** à traiter sur la fiche. Chaque ligne correspondra à une page distincte de l'interface de migration.

3: reproduction de la ligne telle que saisie dans la **v1** : ce rappel vous permet de vérifier que tous les éléments enregistrés au départ se retrouvent bien après traitement dans la ligne migrée, qui s'affiche en n°10.

4: **nombre d'objets** de la ligne. S'il est incorrect, indiquant par exemple 2 ex. alors que vous voyez en 3 qu'il y en a plus, vous pouvez corriger ce chiffre ici ; mais vous ne verrez le nombre de sous-lignes souhaité que quand, une fois la fiche entièrement migrée, vous la modifierez à nouveau.

5: cette ligne correspondant à la **provenance** est normalement bien reconnue par l'interface de migration, puisque nous avons pris soin de mettre à jour une grande partie des lieux de notre table Sites, qui se présentent désormais en 4 champs normalisés. Il faut cependant vérifier que tout va bien dans la bonne case.

NB : il y a assez souvent des problèmes avec les mentions de type :

Mainz*, Rhein. Landesmuseum (DE)

En fait, placer ce type de mention dans la table Sites n'était pas entièrement cohérent. "Sites" sert à la localisation, et le Musée dispose désormais d'une nouvelle case, en auto-complétion (en 6). Il faut donc, dans ce cas, effacer le nom du musée placé ici en lieu-dit, et remplir en revanche le nom du musée dans la case 6.

6: **Nom du musée** : il est normalement reconnu automatiquement, mais pas si nous avons effacé le nom de la ville pour éviter une redondance avec le nom du site. Dans ce cas, il suffit de saisir quelques lettres du nom du musée ("louvr") pour le voir apparaître complet. *Coll. ou fonds* : "coll. Comarmond" par exemple.

Inv. ?	Dimensions ?	Contexte ?	Datation ?	Var. ?	Remarques ?
x.48-39:27	L. 127 mm, l. act. 34 m	us 2345	40/60 ?	b	décor incisé
<input type="checkbox"/> Supprimer cette ligne d'exemplaire					

7: dans cette **sous-ligne** sont regroupées toutes les infos disponibles sur **1 objet** ; rien n'est obligatoire ici, mais si vous connaissez le n° d'inventaire d'un objet, inscrivez-le dans *Inv.* (sans le faire précéder de "inv." ; s'il n'existe pas de numéro, mettez "sans inv.") ; si vous voulez indiquer des *Dimensions*, précisez, par ex. "L. 55 mm, ht. 12 mm" ; dans *Contexte*, mettez les indications de fouille, par ex. "Fouilles St. Carrara, SAVL, us 2345 [remblais]" ; dans *Datation*, la date si elle est utile : "50-100 ap. J.-C.", ou "début du IIIe s. ap. J.-C." ; dans *Var.*, une seule lettre, un chiffre ou un groupe de lettres et de chiffres : 1b3 ; *Remarques* est un champ entièrement libre dans lequel vous pouvez indiquer ce qui n'a pas trouvé place dans les champs ci-dessus.

8: **Liens** est destiné à recevoir une ou plusieurs adresses de liens, commençant par http:// ; s'il y en a plusieurs, les séparer par des espaces

9: *Ref.* : il faut vérifier que la **Bibliographie** se reporte bien dans ce champ, chaque référence étant séparée de la précédente par un ";" entre deux espaces.

NB : vérifiez bien que la référence ou les références sont reconnues et apparaissent en bas (11) ; si ce n'est pas le cas, il y a sans doute un problème, en général une référence absente de la Bibliographie, ou mal saisie.

NB2 : profitez-en pour enlever les "p.", "pp." avant les indications de pagination, et vérifier que les ";" sont bien encadrés de deux espaces.

NB3 : ce champ accepte aussi les mentions de type "rens. Untel" ou "rens. Untel, étude en cours".

10: *Prévisualisation en V2* : cette ligne donne l'aspect de la ligne telle qu'elle apparaît en V2, donc une fois prises en compte vos modifications apportées sur cette page. Elle est dynamique, et reflète donc immédiatement les changements, dès que vous cliquez sur le champ suivant ou sur le fond. Utilisez ce champ pour vérifier que vous n'avez pas perdu d'information entre 3 et 10.

11: Référence bibliographique reconnue : si rien n'apparaît ici, c'est donc qu'il y a un souci avec la référence bibliographique.

12: **Gestion des images**. Vérifiez avec la légende de la V1, qui s'affiche sous la vignette de l'image concernée, que cette image correspond bien à la ligne traitée ; **activez l'image en sélectionnant dans la boîte de gauche le numéro de l'image** ; renseignez ensuite la nature du document dans le premier menu déroulant ; puis l'auteur de l'image dans le second menu déroulant (en cas de doute, mettez "auteur inconnu").

NB : si plusieurs images concernent un même objet, vous pouvez ajouter une autre image au même objet avec le bouton + situé à droite du cmap auteur ; procédez ensuite comme précédemment.

13: **enregistrez** pour passer à la ligne suivante.

Et après ?

Une fois une fiche migrée, elle ne peut plus être modifiée qu'en V2; un bouton vous permet cependant de regarder ce qu'il y avait dans la V1 et de vérifier que vous n'avez oublié ni données, ni images.

Quand vous ouvrez une fiche migrée, chaque ligne d'attestation est précédée de deux boutons, une croix pour **supprimer** (attention !) et un crayon pour **modifier**. En modifiant, vous revenez sur une interface très proche de l'interface de migration.

Encore plus tard

Quand toutes les données seront migrées, nous pourrons élaborer les outils de tri utilisant ces nouveaux champs :

- présentation triée de la liste d'Attestations, à la demande, par pays, département, musée, type de contexte... etc.
- export de catalogues par sites, par musée, par publication même, si on en a besoin...
- cartographie affinée avec croisement de critères, indication de variantes, de contexte...
- affichage des images par auteur....
- etc etc.